



12 août 2005

Retrait des endoprothèses vasculaires périphériques Omnilink .018 et .035 - GUIDANT

La société GUIDANT France a retiré du marché le 11 août 2005 tous les lots présents à ce jour sur le marché, des dispositifs médicaux dénommés endoprothèses vasculaires périphériques Omnilink .018 et .035 suite à la réception de plusieurs signalements mentionnant des endoprothèses insuffisamment fixées sur le dispositif de pose ou ayant migré en cours de procédure.

La société a prévenu directement les destinataires des lots incriminés à l'aide du message [ci-joint](#) validé par l'AFSSAPS.

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissements de santé et aux correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion, le cas échéant aux services concernés.

Les autorités compétentes européennes concernées sont informées de cette mesure par l'industriel.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>